

Conditions générales

Inscription

L'inscription est considérée comme effective à réception de la fiche d'inscription accompagnée du règlement, par chèque bancaire ou postal, de la totalité du stage. Le règlement est mis à l'encaissement au premier jour du stage.

Annulation

- L'Académie des Vins de Loire se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscrits est insuffisant. Dans ce cas, l'inscription pourra être reportée sur une autre session ou l'intégralité des sommes versées sera remboursée.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire au plus tard 10 jours avant le début de la session, l'intégralité du règlement sera restituée.
- Si cette annulation intervient moins de 10 jours avant le début de la session, 50% du montant du stage reste acquis à l'Académie des Vins de Loire, qui encaissera la totalité du montant et remboursera 50% au stagiaire.
- En cas de non-présentation au stage, ou de participation partielle à une session, aucun remboursement, aucune compensation ne sera possible.

Formation continue

Les stages proposés par l'Académie des Vins du Val de Loire peuvent entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue (organisme de formation n° 24 37 01940 37). Dans ce cas, et sur demande de l'employeur, l'Académie des Vins de Loire établira une convention de formation. Les sessions sont validées par une attestation de stage.



Académie des Vins de Loire*

Hôtel des Vins La Godeline - 73, rue Plantagenêt
B.P. 52327 - 49023 ANGERS CEDEX 2
Tél. +33 2 47 60 55 33 – Fax +33 2 41 86 71 84
E-mail : c.boutet@vinsdeloire.fr - Internet : www.vinsdeloire.fr

** de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Catherine Boutet – Assistante à l'Académie des Vins*

PROGRAMME

Initiation à la Dégustation et à la Connaissance des Vins

Module sur 5 séances. Au programme :

- Les 4^{èmes} séances font découvrir les cépages et terroirs de la Loire, les méthodes de vinification, le travail du vigneron et initient les initiés à l'éveil des sens (œil, nez, bouche) autour d'une thématique de vins savamment sélectionnés.
- La 5^e séance se déroule dans un domaine viticole afin de percevoir les secrets de la cave, de goûter des vins en cours de fermentation ou d'élevage et mettre en application les accords mets/vins autour d'un buffet.

Prochaines dates :

Angers

Les jeudis 22, 29 avril, 6, 20 et 27 mai 2010

Les jeudis 16, 23, 30 septembre, 7 et 14 octobre 2010

Tours

Les mercredis 21, 28 avril, 5, 12 et 19 mai 2010

Les mercredis 15, 22, 29 septembre, 6 et 13 octobre 2010

Nantes

Les mardis 20 avril, 4, 11, 18 et 25 mai 2010

Les mardis 14, 21, 28 septembre, 5 et 12 octobre 2010

Horaires : 19 h 00 – 21 h 00

Lieux : **Hôtel des Vins "La Godeline"**, 73 rue Plantagenêt, Angers

InterLoire, 12 rue Etienne Pallu, Tours

Maison des Vins de Loire, 15 place du Commerce, Nantes

Coût : 155 €

N.B. Les cours ne sont assurés qu'à partir de 8 personnes inscrites.

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner 15 jours avant le début du stage

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél : Portable :

Fax :

E-mail :

Age : Profession :

Je m'inscris à la session d'Initiation sur le site d'Angers

Les jeudis 22, 29 avril, 6, 20 et 27 mai 2010

Les jeudis 16, 23, 30 septembre, 7 et 14 octobre 2010

Je m'inscris à la session d'Initiation sur le site de Tours

Les mercredis 21, 28 avril, 5, 12 et 19 mai 2010

Les mercredis 15, 22, 29 septembre, 6 et 13 octobre 2010

Je m'inscris à la session d'Initiation sur le site de Nantes

Les mardis 20 avril, 4, 11, 18 et 25 mai 2010

Les mardis 14, 21, 28 septembre, 5 et 12 octobre 2010

Montant total : (€ x [] personnes

Je joins un chèque de [.....] € à l'ordre d'InterLoire

(Seul le règlement permet d'enregistrer l'inscription)

Fait à

Le :

Signature :

N.B. InterLoire se réserve le droit de modifier le programme ou le calendrier des formations.